



**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30
JUN 2017**

Août 2017



ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
MF : 035482WAM000

MF : 578728R/A/M/000

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
I- RAPPORT D'EXAMEN LIMITE	3
II- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017	6

**I –RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017**

ECC MAZARS

Immeuble Mazars Rue Ghar EL Melh
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn
MF : 578728R/A/M/000

AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
MF : 035482WAM000

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Tunisie Leasing » couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2017. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 892 425 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 6 136 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état des engagements hors bilan ainsi que, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Leasing » au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis, le 24 août 2017

Les Co-commissaires aux Comptes

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

Bilan
État des engagements hors bilan
État de résultat
État de flux de trésorerie
Notes aux états financiers

BILAN
Arrêté au 30 Juin 2017
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin	30-juin	31-déc.
ACTIFS		2017	2016	2016
Caisse et avoirs auprès des banques	3	2 878 570	1 133 555	312 301
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	780 155 979	646 782 980	707 145 287 (*)
Portefeuille titre commercial	5	805 722	534 785	289 311
Portefeuille d'investissements	6	78 271 625	79 311 518	74 101 711 (*)
Valeurs Immobilisés	7	10 127 784	10 687 833	10 210 109 (*)
Autres actifs	8	20 185 601	15 508 079	10 247 583
TOTAL DES ACTIFS		892 425 281	753 958 750	802 306 302
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Concours bancaires	9	6 771 040	2 773 757	10 627 542
Emprunts et dettes rattachées	10	673 857 020	555 455 120	580 860 669
Dettes envers la clientèle	11	16 819 575	14 374 339	15 597 222
Fournisseurs et comptes rattachés	12	57 002 757	47 132 579	53 504 560
Autres passifs	13	9 600 966	9 066 275	10 478 563 (*)
TOTAL DES PASSIFS		764 051 358	628 802 070	671 068 556
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		45 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves		50 149 394	56 597 068	56 597 068
Résultats reportés		27 088 352	17 013 820	17 013 820
Résultat de la période		6 136 177	6 545 792	12 626 858
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	14	128 373 923	125 156 680	131 237 746
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		892 425 281	753 958 750	802 306 302

(*) Chiffres retraités pour le besoins de la comparabilité (cf-Note 2-11)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 30 Juin 2017

(Montants exprimés en dinars)

	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc. 2016
PASSIFS EVENTUELS	14 000 000	11 850 393	11 188 140
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	14 000 000	10 950 000	11 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK			
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	-	900 393	188 140
ENGAGEMENTS DONNES	42 318 988	43 083 466	24 117 117
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	41 604 749	39 615 227	23 356 278
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	-	2 500 000	-
Engagements sur autres titres	714 239	968 239	760 839
ENGAGEMENTS RECUS	135 955 243	111 886 284	120 267 395
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	8 316 461	7 703 007	6 433 802
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 058	340 048
Intérêt à échoir sur Contrats Actifs	127 298 734	103 843 219	113 493 545
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	-	10 882 931	30 581 835
Engagements sur Titres MLA (Contrat de Portages)	-	882 931	-
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	10 000 000	30 581 835

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2017
(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc. 2016
Intérêts et produits assimilés de leasing	15	35 918 918	29 443 774	63 514 105
Intérêts et charges assimilés	17	(21 360 105)	(17 902 676)	(37 861 837)
Produits des placements	18	6 313 298	6 226 257	8 513 715
Autres Produits d'exploitations	16	895 319	821 332	1 708 000
Produit net		21 767 430	18 588 687	35 873 982
Charges de personnel	19	(5 857 401)	(4 815 987)	(9 606 640)
Autres charges d'exploitation	20	(2 679 360)	(2 633 358)	(5 210 781)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	21	(659 140)	(843 582)	(1 544 290)
Total des charges d'exploitation		(9 195 901)	(8 292 927)	(16 361 711)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		12 571 530	10 295 761	19 512 271
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	22	(4 535 792)	(2 163 574)	(946 875)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	23	(64 239)	124 765	(234 894)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(366 167)	(143 102)	(365 689)
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 605 332	8 113 849	17 964 813
Autres gains ordinaires	25	261 662	278 192	463 642
Autres pertes ordinaires	26	(98)	-	(399 170)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		7 866 896	8 392 041	18 029 285
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	51 914
Impôt sur les bénéfices	27	(1 730 719)	(1 846 249)	(4 334 167)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		6 136 177	6 545 792	13 747 032
Eléments extraordinaires		-	-	(1 120 174)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 136 177	6 545 792	12 626 858
Résultat par action		0,682	0,727	1,403

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	30-juin 2017	30-juin 2016	Exercice 2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	28	233 957 611	203 634 841	425 907 857
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(274 321 876)	(209 182 309)	(447 725 119)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(9 719 326)	(6 870 275)	(14 402 477)
Intérêts payés	31	(26 324 196)	(21 227 386)	(35 155 033)
Impôts et taxes payés	32	(4 384 757)	(3 210 246)	(4 892 590)
Autres flux de trésorerie	33	3 377 299	3 933 882	8 086 876
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(77 415 245)	(32 921 493)	(68 180 486)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	(590 074)	(488 617)	(709 371)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	35	42 760	20 642	44 056
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	36	(4 940 953)	(3 914 827)	(9 148 122)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	37	706 800	462 885	12 922 885
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(4 781 467)	(3 919 917)	3 109 447
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	38	(9 008 307)	(8 996 662)	(8 996 662)
Encaissements provenant des emprunts	10	236 768 135	220 312 000	381 430 750
Remboursement d'emprunts	10	(162 640 345)	(150 560 814)	(277 124 978)
Flux liés au financement à court terme	10	23 500 000	(11 000 000)	(26 000 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		88 619 483	49 754 524	69 309 110
Variation de trésorerie		6 422 771	12 913 114	4 238 071
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	39	(10 315 241)	(14 553 316)	(14 553 316)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	39	(3 892 470)	(1 640 202)	(10 315 241)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1^{er} Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1^{ère} tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2^{ème} tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2017 à la somme de 45.000.000 Dinars, divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing, arrêtés au 30 juin 2017, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Tunisie leasing applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.

- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-(*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-(*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*)En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
 - l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
 - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
 - des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
 - la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
 - Agriculture
 - Industrie manufacturière
 - BTP
 - Autres industries
 - Tourisme
 - Promotion immobilière
 - Commerce
 - Autres services

2. Pour chaque groupe de créance i , calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2011 à 2015 TMM_{gi} (en%) selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année $N-1$ du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
 - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .
3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2016. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées. Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante:

$$PC_{gi} = \text{Engagements}_{gi} \text{ 0 et 1} \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Ils sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

Placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-8 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-9 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-10 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-11 Changements de méthodes de présentation:

Par rapport au 30 juin 2016, les états financiers au 30 juin 2017 traduisent des changements de méthodes de présentation de bilan et l'état de résultat.

Les retraitements opérés sont:

Ancienne Présentation	Nouvelle présentation	Commentaires
Créances de leasing : Encours Financiers Moins : provisions	Créances sur la clientèle, opérations de leasing	Les créances de leasing ont été présentées en net des provisions
Créances de leasing : Impayés Moins : provisions		
Intérêts constatés d'avance		
Portefeuille d'investissement brut Moins : provisions	Portefeuille d'investissements	Présenté en net des provisions
Immobilisations incorporelles Moins : amortissements	Valeurs Immobilisés	les valeurs immobilisées sont présentés net des amortissements
Immobilisations corporelles Moins : amortissements		
Provisions pour passifs et charges	Autres passifs	Les provisions pour passifs et charges et autres ont été regroupés au niveau des autres passifs
Autres		

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Banques	2 865 867	1 120 734	297 480
- Caisses	12 703	12 821	14 821
<u>Total</u>	<u>2 878 570</u>	<u>1 133 555</u>	<u>312 301</u>

NOTE 4 : Créances sur la clientèle, Opérations de leasing

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Encours financiers	785 967 655	646 436 601	708 451 213
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 626 880	15 072 785	12 927 837
- Impayés	29 325 183	27 300 780	26 203 266
- Intérêts Constatés d'avance	(4 090 765)	(3 556 616)	(3 768 865)
<u>Total brut</u>	<u>821 828 953</u>	<u>685 253 550</u>	<u>743 813 451</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(18 036 944)	(16 867 338)	(15 009 181)
- Provisions collectives	(2 873 000)	(2 460 000)	(2 873 000)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(15 572 857)	(14 029 620)	(13 817 253)
- Produits réservés	(5 190 173)	(5 113 612)	(4 968 730)
<u>Total des provisions</u>	<u>(41 672 974)</u>	<u>(38 470 570)</u>	<u>(36 668 164)</u>
<u>Soldes nets</u>	<u>780 155 979</u>	<u>646 782 980</u>	<u>707 145 287</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2016	<u>703 496 869</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	243 167 019
- Relocations	1 341 129
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(160 820 949)
- Remboursement des créances anticipées	(6 663 782)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(726 047)
- Relocations	(1 081 886)
<u>Provisions de La période</u>	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(5 569 233)
- Dotations additionnelles aux provisions pour dépréciation des encours classées	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	2 541 471
Solde au 30 juin 2017	<u>775 684 591</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Agriculture	41 892 758	33 460 538	37 939 066
Bâtiments TP	130 148 404	93 271 490	113 260 366
Industrie			
Agro-alimentaire	46 596 148	36 900 504	42 512 603
Chimie	18 905 316	15 950 186	16 685 234
Energie	151 707	180 935	126 315
Textile	15 369 852	16 346 119	15 732 809
Mines	222 866	35 402	219 400
Autres industries	106 959 358	97 883 709	104 840 816
Tourisme			
Hôtellerie	1 169 203	1 105 672	1 118 884
Agences de voyage	5 512 307	5 827 317	5 819 449
Location de voiture	51 792 646	39 297 266	39 469 017
Autres Tourisme	11 438 234	9 437 151	10 495 893
Commerce et service			
Commerce	192 593 142	164 063 537	175 415 886
Transport	43 736 207	30 782 322	37 936 689
Audio-visuel	480 702	371 632	423 575
Professions libérales	46 782 476	44 865 605	45 591 438
Autres Services	82 843 210	71 730 001	73 791 610
Total	<u>796 594 536</u>	<u>661 509 386</u>	<u>721 379 050</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Matériel de transport léger	315 431 225	261 917 522	281 622 089
Matériel de transport léger Utilitaire	62 433 712	58 082 838	60 168 177
Matériel de transport lourd	96 888 669	67 852 380	80 774 817
Matériel BTP	111 818 321	82 196 169	96 724 363
Equipement industriel	79 931 412	72 803 990	80 410 782
Equipement informatique	4 762 520	4 111 962	3 975 069
Autres	57 357 645	50 938 369	51 970 939
Sous total	<u>728 623 504</u>	<u>597 903 230</u>	<u>655 646 236</u>
Immeubles de bureaux	27 710 674	27 745 525	29 319 321
Immeubles industriels ou commerciaux	40 260 358	35 860 631	36 413 493
Total	<u>796 594 536</u>	<u>661 509 386</u>	<u>721 379 050</u>

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>895 863 504</u>	<u>731 570 542</u>	<u>802 935 356</u>
A recevoir dans moins d'1an	327 225 713	280 065 334	297 370 929
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	549 090 415	436 011 702	489 322 144
A recevoir dans plus de 5 ans	19 547 376	15 493 506	16 242 283
Produits financiers non acquis	<u>127 298 734</u>	<u>103 183 837</u>	<u>113 493 545</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>768 564 770</u>	<u>628 386 705</u>	<u>689 441 811</u>
A recevoir dans moins d'1an	268 042 723	231 470 308	243 630 957
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	483 345 484	383 554 841	429 568 571
A recevoir dans plus de 5 ans	17 176 563	13 361 556	16 242 283
Créances en cours (2)	<u>10 626 880</u>	<u>15 072 785</u>	<u>12 927 837</u>
Créances échues (3)	<u>1 077 653</u>	<u>1 981 789</u>	<u>1 460 327</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>16 325 233</u>	<u>16 068 107</u>	<u>17 549 075</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	<u>796 594 536</u>	<u>661 509 386</u>	<u>721 379 050</u>

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	12 728 724	13 149 620	11 618 620
- Intérêts de retard à facturer	-	62 629	-
Montant brut	<u>12 728 724</u>	<u>13 212 249</u>	<u>11 618 620</u>
A déduire :			
- Provisions	(2 285 101)	(2 587 759)	(2 093 594)
- Produits réservés (*)	(1 891 630)	(2 513 336)	(2 163 407)
Montant net	<u>8 551 993</u>	<u>8 111 154</u>	<u>7 361 619</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	16 596 459	14 088 531	14 584 646
Montant brut	<u>16 596 459</u>	<u>14 088 531</u>	<u>14 584 646</u>
A déduire :			
- Provisions	(13 287 756)	(11 441 861)	(11 723 658)
- Produits réservés	(3 296 504)	(2 598 237)	(2 803 283)
Montant net	<u>12 199</u>	<u>48 433</u>	<u>57 705</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	<u>(2 039)</u>	<u>(2 039)</u>	<u>(2 039)</u>
Solde créances de leasing : Impayés	<u>8 562 153</u>	<u>8 157 548</u>	<u>7 417 285</u>

(*) Dont 1 245 079 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

Note 4.5 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	727 991 209	40 221 045	6 053 068	374 434	21 954 781	796 594 536
Impayés	3 412 446	5 712 754	2 089 770	177 327	17 932 886	29 325 183
Avances et acomptes reçus (*)	(7 286 677)	(34 984)			(1 668 119)	(8 989 780)
ENCOURS GLOBAL	724 116 978	45 898 815	8 142 838	551 761	38 219 548	816 929 939
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			0,99%	0,07%	4,83%	
			5,88%			
ENGAGEMENTS HORS BILAN	41 484 607	120 142	-	-	-	41 604 749
TOTAL ENGAGEMENTS	765 601 585	46 018 957	8 142 838	551 761	38 219 548	858 534 688
Produits réservés			536 048	48 587	3 612 568	4 197 203
Provisions affectées sur les impayés			905 123	125 689	14 289 936	15 320 748
Provisions affectées sur les encours			27 235	125 020	17 877 129	18 029 384
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	1 468 406	299 296	35 779 633	37 547 335
ENGAGEMENTS NETS	765 601 585	46 018 957	6 674 432	252 465	2 439 915	820 987 353
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			18,03%	54,24%	89,70%	
			77,29%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2017 à 5,88% contre 6,87% au 30 juin 2016 et 5,76% au 31 décembre 2016

(2) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2017 à 77,29 % contre 73,7% au 30 juin 2016 et 75,54% au 31 Décembre 2016.

NOTE 5 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
-Tunisie Sicav	551 478	61 776	35 067
-Amen Trésor Sicav	-	252 209	-
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
<u>Total brut</u>	<u>1 190 198</u>	<u>952 705</u>	<u>673 787</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(384 476)	(417 920)	(384 476)
<u>Total net</u>	<u>805 722</u>	<u>534 785</u>	<u>289 311</u>

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Titres de participation	57 608 272	61 952 754	52 795 719
Titres immobilisés	13 476 715	13 351 715	14 101 715
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	7 571 683	8 454 613
<u>Montant brut</u>	<u>79 539 600</u>	<u>82 876 152</u>	<u>75 352 047</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	(310 200)	(3 064 200)	(356 800)
<u>Montant libéré</u>	<u>79 229 400</u>	<u>79 811 952</u>	<u>74 995 247</u>
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(147 665)	(50 000)	(83 426)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(810 110)	(450 434)	(810 110)
<u>Montant net</u>	<u>78 271 625</u>	<u>79 311 518</u>	<u>74 101 711</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2016	52 795 719	52 438 919	356 800
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	46 600	(46 600)
- TLG FINANCE	4 132 560	4 132 560	-
- ALIOS FINANCE	642 893	642 893	-
- Amen Santé	118 900	118 900	
Cessions de la période			
-Clinique El Amen Béja	(81 800)	(81 800)	-
Soldes au 30 Juin 2017	<u>57 608 272</u>	<u>57 298 072</u>	<u>310 200</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2016	14 101 715	14 101 715	-
Cessions de la période			
- Société YASMINE	(625 000)	(625 000)	-
Soldes au 30 Juin 2017	<u>13 476 715</u>	<u>13 476 715</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,00	1,80	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algeria	655 185	18,30	16,28	10 665 481			2006/2009	18,72%
Tunisie Factoring	933 399	10,00	10,45	9 757 418			1999/2010/2015	93,34%
TLG Finance	741 642	21,94	23,49	17 419 543			2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,83	26,83	1 455 597			2006/2017	4,87%
Total Entreprises liées				39 351 737	-	-		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,00	1,48	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	21 999	10,00	10,00	219 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	26 671	100,00	103,92	2 771 739			1991/92/96/98/2004/2012	26,67%
Tuninvest International Sicar	12 500	10,00	10,00	125 000			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,00	10,00	136 360			2002	27,27%
Total Entreprises associées				3 774 173	-	-		
Autres								
S T I F	40 000	10,00	10,00	400 000			2000/2016	100%
Amen Santé	77 291	10,00	10,00	772 910			2009/2010/2013/2014/2017	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	4,92%
FCPR VALEURS DEVELOPPEMENT	1 000	1 000,00	1 000,00	1 000 000		147 668	2010	33,33%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	-
Taysir Microfinance	11 666	100,00	100,00	1 166 600			2013/2014/2016	16,67%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	310 200		2013	11,63%
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650			2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	7,00%
Total Autres				14 482 362	310 200	147 668		
Total Titres de participation				57 608 272	310 200	147 668		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	(*)
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	(*)
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,50	100 500		100 500	2006	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	10 000	10,000	10,00	100 000			2008	(*)
* M.B.G	-	100,000	100,00	-			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	3 330	18,500	18,50	61 605			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	100,00	666 700		666 700	2009	(*)
* Société YASMINE	212 500	10,00	10,00	2 125 000			2011/2013	(*)
* Société Agricole SIDI OTHMEN	28 750	100,00	100,00	2 875 000			2012/2013	(*)
* Société Almes	150 000	10,00	10,00	1 500 000			2014	(*)
* Société Tazoghane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	(*)
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	(*)
* Société Briqueterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	(*)
				13 476 715	-	810 110		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017
(Montants exprimés en dinars)

7.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur Comptable nette
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de	Ajustement Inventaire physique	Cessions	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	6 701 347	-	108 556	-	-	6 809 903	5 784 502	221 611	-	-	6 006 113	803 790
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		6 701 347	-	108 556	-	-	6 809 903	5 784 502	221 611	-	-	6 006 113	803 790

7.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux	Valeur brute						Amortissements					Valeur
		Début de période	Ajustement Inventaire physique	Acquisitions	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de	Ajustement Inventaire physique	Cessions	Fin de période	
Terrain		2 236 071	-	-	-	-	2 236 071	-	-	-	-	-	2 236 071
Constructions	5%	6 646 763	-	-	-	-	6 646 763	1 687 528	164 803	-	-	1 852 331	4 794 432
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	693 064	-	373 261	-	190 380	875 945	310 842	55 694	-	147 981	218 555	657 390
Mobilier de bureau	10%	777 242	-	26 782	-	-	804 024	520 376	25 480	-	-	545 856	258 168
Matériel informatique	33%	1 334 404	-	40 878	-	-	1 375 282	1 126 750	56 281	-	-	1 183 031	192 251
Installations générales	10%	2 368 029	-	40 595	-	-	2 408 624	1 116 813	106 129	-	-	1 222 942	1 185 682
TOTAUX		14 086 243	-	481 516	-	190 380	14 377 379	4 792 979	408 387	-	147 981	5 053 385	9 323 994
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		20 787 590	-	590 072	-	190 380	21 187 282	10 577 481	629 998	-	147 981	11 059 498	10 127 784

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Frais d'émission des emprunts (*)	1 666 263	1 454 669	1 356 796
- Charges à répartir	87 425	142 174	116 566
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	108 959	7 232	7 232
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	2 704 762	1 994 556	1 537 695
- Personnel, rémunérations dues	-	-	1 814
- Prêts au personnel	2 210 481	1 941 137	1 984 221
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	266 858	261 051	266 858
- Dépôts et cautionnements versés	165 658	81 741	81 741
- Avances et acomptes au personnel	56 132	47 376	63 271
- Crédit de TVA	5 384 470	2 597 423	2 235 720
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés SIMT	312 798	312 798	312 798
- Acomptes provisionnels	1 106 098	910 319	-
- Compte courant Tunisie Factoring	31 743	172 351	-
- Compte courant Tunisie LLD	237 742	37 579	48 277
- Compte courant MLA	327 240	327 240	327 240
- TLG Finance	62 882	50 648	50 648
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	23 174	23 174
- Autres comptes débiteurs	464 053	560 674	550 020
- Produits à recevoir des tiers	5 162 015	4 453 746	1 207 544
- Compte d'attente	421 238	396 296	959 889
- Charges constatées d'avance	545 692	533 053	184 993
Total brut	<u>21 345 683</u>	<u>16 305 237</u>	<u>11 316 497</u>
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(39 636)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(52 374)	(66 013)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(150 000)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(164 197)	(163 475)	(171 094)
Total net	<u>20 185 601</u>	<u>15 508 079</u>	<u>10 247 583</u>

(*) Voir le tableau ci-dessous

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 Juin 2017
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de	Addition	Transfert	Fin de	Début de	Dotation de	Transfert	Fin de	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	5 005 422	607 804	-	5 613 226	3 648 626	298 337	-	3 946 963	1 666 263
TOTAUX		5 005 422	607 804	-	5 613 226	3 648 626	298 337	-	3 946 963	1 666 263

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 9 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Banques, découverts	6 771 040	2 773 757	10 627 542
<u>Total</u>	<u>6 771 040</u>	<u>2 773 757</u>	<u>10 627 542</u>

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Emprunts			
- Banques locales	162 791 223	143 851 152	143 471 188
- Banques étrangères	220 423 900	138 236 495	167 551 045
- Emprunts obligataires	249 975 140	242 420 240	248 040 240
- Billets de trésorerie	3 000 000	3 000 000	3 000 000
- Certificat de depots	27 500 000	19 000 000	4 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>663 690 263</u>	<u>546 507 887</u>	<u>566 062 473</u>
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	984 130	1 037 977	1 722 318
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	4 060 245	2 165 524	3 135 300
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	5 017 907	5 644 507	9 931 129
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	104 475	99 225	9 450
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>10 166 757</u>	<u>8 947 233</u>	<u>14 798 197</u>
<u>Total</u>	<u>673 857 020</u>	<u>555 455 120</u>	<u>580 860 669</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 10: EMPRUNS ET DETTES RATTACHEES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	143 471 188	133 500 000	114 179 965	162 791 223	68 243 794	94 547 429
* AMEN BANK 2013/2	2 812 500	-	1 875 000	937 500	-	937 500
* AMEN BANK 2015/1	3 617 021	-	638 298	2 978 723	1 702 127	1 276 596
* AMEN BANK 2015/2	7 291 667	-	1 250 000	6 041 667	3 541 667	2 500 000
* AL BARAKA BANK	45 000 000	70 000 000	70 000 000	45 000 000	-	45 000 000
* A.B.C TUNISIE 2013/3	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* A.B.C TUNISIE 2016/1	6 000 000	-	-	6 000 000	-	6 000 000
* A.B.C TUNISIE 2016/2	5 000 000	-	-	5 000 000	-	5 000 000
* ATTIJARI BANK 2013	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* ATTIJARI BANK 2015	5 000 000	-	1 666 667	3 333 333	-	3 333 333
* ATTIJARI BANK 2016	9 500 000	-	1 000 000	8 500 000	6 500 000	2 000 000
* BIAT 2013/1	3 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* BIAT 2015/1	5 250 000	-	750 000	4 500 000	3 000 000	1 500 000
* BIAT 2015/2	12 000 000	-	1 500 000	10 500 000	7 500 000	3 000 000
* BIAT 2016	18 000 000	-	2 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
* BTK 2013	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* ZITOUNA BANK	4 000 000	8 000 000	8 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* BH	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* WIFEK BANK	5 000 000	15 000 000	20 000 000	-	-	-
* CITI BANK	-	500 000	500 000	-	-	-
* BT 2017	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
* BIAT 2017/1	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* ATTIJARI BANK 2017	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	167 551 045	66 268 135	13 395 280	220 423 900	180 705 285	39 718 615
* BEI (credit participatif)	154 398	-	-	154 398	154 398	-
* B.E.I LIGNE IV (Contrat 23283)	12 726 974	-	2 212 645	10 514 329	6 041 427	4 472 902
* B.E.I LIGNE VI (Contrat 82284)	17 739 198	-	1 612 654	16 126 544	12 901 235	3 225 309
* BIRD 2012	7 787 975	-	678 571	7 109 404	5 752 261	1 357 143
* B.A.D	5 165 686	-	424 577	4 741 109	3 891 956	849 153
* BERD 2014	9 943 286	-	1 657 215	8 286 071	4 971 642	3 314 429
* BIRD 2015	6 000 000	-	-	6 000 000	6 000 000	-
* SANAD	11 344 278	-	1 890 674	9 453 604	5 672 256	3 781 348
* SANAD 2016	15 443 750	-	-	15 443 750	12 011 778	3 431 972
* SANAD GGF	24 675 000	-	-	24 675 000	19 191 662	5 483 338
* PROPARCO	22 207 000	-	2 467 444	19 739 556	14 804 667	4 934 889
* RESPONSABILITY	22 063 500	-	2 451 500	19 612 000	14 709 000	4 903 000
* BERD 2016	12 300 000	-	-	12 300 000	12 300 000	-
* B.E.I 2017	-	30 581 835	-	30 581 835	30 581 835	-
* RESPONSABILITY MICRO	19 215 700	-	-	19 215 700	17 080 633	2 135 067
* RESPONSABILITY SICAV LUX	-	16 470 600	-	16 470 600	14 640 535	1 830 065
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	311 022 233	199 768 135	127 575 245	383 215 123	248 949 079	134 266 044

NOTE 10: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2011 III	6 000 000	-	6 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2012 I	10 964 000	-	6 000 000	4 964 000	2 482 000	2 482 000
* Emprunt obligataire 2012 II	10 140 000	-	4 000 000	6 140 000	2 140 000	4 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	4 000 000
* Emprunt obligataire 2013 I	19 032 000	-	-	19 032 000	13 032 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	16 468 000	-	4 000 000	12 468 000	8 468 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2014 I	23 404 000	-	6 000 000	17 404 000	11 404 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2014 II	25 240 000	-	-	25 240 000	19 240 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2015 I	29 407 240	-	592 760	28 814 480	22 814 480	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	19 385 000	-	615 000	18 770 000	14 770 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2015 II	30 000 000	-	2 227 200	27 772 800	25 545 600	2 227 200
* Emprunt obligataire 2016 I	30 000 000	-	1 630 140	28 369 860	26 739 720	1 630 140
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	20 000 000	-	-	20 000 000	19 220 000	780 000
* Emprunt obligataire 2017 I		37 000 000	-	37 000 000	33 486 000	3 514 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	248 040 240	37 000 000	35 065 100	249 975 140	199 341 800	50 633 340
AUTRES EMPRUNTS						
* BILLETS DE TRESORERIE	3 000 000	-	-	3 000 000	-	3 000 000
* CERTIFICATS DE DEPÔTS	4 000 000	111 500 000	88 000 000	27 500 000	-	27 500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	7 000 000	111 500 000	88 000 000	30 500 000	-	30 500 000
TOTAL GENERAL	566 062 473	348 268 135	250 640 345	663 690 263	448 290 879	215 399 384

NOTE 11 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 989 780	7 813 154	8 575 802
- Dépôts et cautionnements reçus	7 829 795	6 561 185	7 021 420
<u>Total</u>	<u>16 819 575</u>	<u>14 374 339</u>	<u>15 597 222</u>

NOTE 12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
<u>Fournisseurs d'exploitation</u>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	12 655	176 715	283 833
- Factures non parvenues	915 739	916 071	834 578
<u>Sous total</u>	<u>928 394</u>	<u>1 092 786</u>	<u>1 118 411</u>
<u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u>			
- Factures d'achats	5 697 436	3 584 176	3 221 442
- Effets à payer	49 463 632	41 433 311	47 786 336
- Factures non parvenues	478 297	697 234	895 261
- Retenues de garantie	434 998	325 072	483 110
<u>Sous total</u>	<u>56 074 363</u>	<u>46 039 793</u>	<u>52 386 149</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>57 002 757</u>	<u>47 132 579</u>	<u>53 504 560</u>

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Personnel, remunerations dues	174 359	62 338	-
- Personnel, provisions pour congés payés	813 738	669 185	697 849
- Personnel, autres charges à payer	415 467	311 287	785 870
- Etat, retenues sur salaires	430 298	296 985	140 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	875 984	740 394	789 233
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	87 519	21 129	103 808
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 730 717	1 846 249	3 048 652
- Etat, autres impôts et taxes à payer	34 592	22 698	24 728
- Actionnaires, dividendes à payer	13 301	21 608	21 608
- Avances sur titres immobilisés	782 653	322 653	782 653
- C.N.S.S	942 961	648 821	445 531
- Autres comptes créditeurs	1 396 737	1 149 642	1 274 072
- Diverses charges à payer	27 000	348 229	761 027
- Charges à payer sur contrats de portage	-	834 425	-
- Produits constatés d'avance	18 039	86 947	20 838
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	-	51 914	-
- Autres provisions pour risques	1 857 601	1 631 771	1 582 601 (*)
<u>Total</u>	<u>9 600 966</u>	<u>9 066 275</u>	<u>10 478 563</u>

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2017	30-juin 2016	31-déc 2016
- Capital social	(A)	45 000 000	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale	(B)	4 500 000	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		15 457 184	14 154 858	14 154 858
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A)	25 425 212	33 175 212	33 175 212
- Boni de fusion		990 155	990 155	990 155
- Résultats reportés		27 088 352	17 013 820	17 013 820
Total des capitaux propres avant résultat de la période		122 237 746	118 610 888	118 610 888
Résultat de la période		6 136 177	6 545 792	12 626 858
Total des capitaux propres avant affectation		128 373 923	125 156 680	131 237 746

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		6 136 177	6 545 792	12 626 858
Nombre d'actions (2)		9 000 000	9 000 000	9 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,682	0,727	1,403

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 actions, en trois tranches réparties en 300.000 actions la première tranche, 300.000 actions la deuxième tranche et 400.000 actions la troisième tranche, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2013, le 1er janvier 2014 et le 1er janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la première tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la deuxième tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la troisième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2017 à la somme de 45.000.000 Dinars divisé en 9.000.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 Juin 2017
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserves spéciales de reinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	43 000 000	39 500 000	4 300 000	990 155	2 000 000	11 161 525	3 776 843	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 04/10/2012	2 000 000				(2 000 000)			-		-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 02/06/2015			200 000			2 000 000		9 532 782	(11 732 782)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Résultat au 31 Décembre 2015									9 499 371	9 499 371
Solde au 31 Décembre 2015	45 000 000	39 500 000	4 500 000	990 155	-	13 161 525	3 776 843	11 182 994	9 499 371	127 610 888
Affectations approuvées par l'A.G.O du 07/06/2016			-			2 018 333		7 481 038	(9 499 371)	-
Réintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre						(1 025 000)		1 025 000		-
Résultat au 31 Décembre 2016									12 626 858	12 626 858
Solde au 31 Décembre 2016	45 000 000	33 175 212	4 500 000	990 155	-	14 154 858	3 776 843	17 013 820	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01/06/2017			-			2 552 326		10 074 532	(12 626 858)	-
Réintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre						(1 250 000)		1 250 000		-
Résultat au 30 Juin 2017									6 136 177	6 136 177
Solde au 30 Juin 2017	45 000 000	25 425 212	4 500 000	990 155	-	15 457 184	3 776 843	27 088 352	6 136 177	128 373 923

NOTE 15 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
Intérêts conventionnels	35 318 563	29 262 472	61 666 803
Intérêts intercalaires	193 115	167 938	439 610
Intérêts de retard	<u>880 792</u>	<u>908 701</u>	<u>1 906 038</u>
Total intérêts de crédits bail	<u>36 392 470</u>	<u>30 339 111</u>	<u>64 012 451</u>
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(613 085)	(649 210)	(699 216)
. Intérêts de retard	(488 463)	(677 470)	(757 179)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	410 594	245 340	589 482
. Intérêts de retard antérieurs	217 402	186 003	368 567
Variation des produits réservés	<u>(473 552)</u>	<u>(895 337)</u>	<u>(498 346)</u>
Total des revenus de leasing	<u>35 918 918</u>	<u>29 443 774</u>	<u>63 514 105</u>

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	135 391	168 922	284 648
- Commissions d'assurance	451 527	388 294	881 487
- Autres	308 401	264 116	541 864
Total des autres produits d'exploitation	<u>895 319</u>	<u>821 332</u>	<u>1 707 999</u>

NOTE 17 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 970 666	9 024 792	17 877 386
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	4 644 628	4 353 688	9 043 230
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	6 016 198	3 017 425	8 023 494
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	298 337	262 797	564 688
Total des charges financières des emprunts	<u>19 929 829</u>	<u>16 658 702</u>	<u>35 508 798</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	920 209	310 251	849 122
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	515 229	833 779	1 794 295
- Pénalités fiscales et sociales	617	67	1 035
- Pertes de change	31 314	5 655	10 003
- Gains de change	(37 093)	(12 934)	(410 092)
- Charges financières sur contrat de portage	-	107 156	83 676
- Autres	-	-	25 000
Total des autres charges financières	<u>1 430 276</u>	<u>1 243 974</u>	<u>2 353 039</u>
Total général	<u>21 360 105</u>	<u>17 902 676</u>	<u>37 861 837</u>

NOTE 18 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Produits des participations	6 165 056	6 151 865	6 327 365
- Produits des titres Immobilisés	123 174	-	115 510
- Revenus des autres créances immobilisées	21 470	43 705	88 166
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 598	-	1 987
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	-	30 687	1 980 687
<u>Total</u>	<u>6 313 298</u>	<u>6 226 257</u>	<u>8 513 715</u>

NOTE 19 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Salaires et complément de Salaires	4 103 954	3 400 360	6 865 813
- Bonus	250 000	250 000	760 000
- Indemnités représentatives de frais	127 459	128 263	277 437
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 026 166	816 495	1 398 477
- Autres charges sociales	349 822	220 869	304 913
<u>Total</u>	<u>5 857 401</u>	<u>4 815 987</u>	<u>9 606 640</u>

NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Achat de matières et fournitures	56 080	53 035	115 543
<u>Total des achats</u>	<u>56 080</u>	<u>53 035</u>	<u>115 543</u>
- Locations	117 132	89 205	213 239
- Charges locatives et de copropriété	59 685	51 641	151 165
- Entretien et réparations	181 503	142 357	370 993
- Primes d'assurances	38 594	37 415	74 677
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	285 563	256 370	634 572
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>682 477</u>	<u>576 988</u>	<u>1 444 646</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	570 881	685 852	1 194 516
- Publicités, publications, relations publiques	216 683	235 590	455 463
- Déplacements, missions et réceptions	444 032	440 966	834 586
- Frais postaux et de télécommunications	162 368	155 861	257 298
- Services bancaires et assimilés	252 681	235 397	425 635
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 646 645</u>	<u>1 753 666</u>	<u>3 167 498</u>
- Jetons de présence	38 880	38 880	77 760
- Autres	15 407	9 848	15 393
<u>Total des charges diverses</u>	<u>54 287</u>	<u>48 728</u>	<u>93 153</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	134 901	110 993	200 724
- T.C.L	91 147	75 495	157 084
- Droits d'enregistrement et de timbres	13 823	14 453	32 133
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>239 871</u>	<u>200 941</u>	<u>389 941</u>
<u>Total général</u>	<u>2 679 360</u>	<u>2 633 358</u>	<u>5 210 781</u>

NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	221 611	408 956	669 472
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	408 387	401 951	816 535
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	29 142	32 675	58 283
<u>Total</u>	<u>659 140</u>	<u>843 582</u>	<u>1 544 290</u>

NOTE 22 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	8 533 457	7 371 388	9 541 351
- Dotations aux provisions collectives	-	-	413 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 997 665)	(5 207 814)	(9 007 476)
- Créances abandonnées	4 534	5 887	194 602
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(4 534)	(5 887)	(194 602)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>4 535 792</u>	<u>2 163 574</u>	<u>946 875</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	64 239	-	83 426
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	3 261
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	307 024	666 700
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	-	(36 704)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(431 789)	(481 789)
<u>Total</u>	<u>64 239</u>	<u>(124 765)</u>	<u>234 894</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	-	74 622
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	98 065	-	204 032
- Dotations aux provisions pour risques et charges	275 000	150 000	500 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	(6 898)	(13 795)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	-	(399 170)
<u>Total</u>	<u>366 167</u>	<u>143 102</u>	<u>365 689</u>

NOTE 25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	361	17	54
- Produits sur assistance technique MLA	195 000	215 032	337 298
- Autres produits	66 301	63 143	126 290
<u>Total</u>	<u>261 662</u>	<u>278 192</u>	<u>463 642</u>

NOTE 26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>30-juin</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	98	-	399 170
<u>Total</u>	<u>98</u>	<u>-</u>	<u>399 170</u>

NOTE 27 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2017 est calculé sur la base d'une estimation, au taux de 22% du résultat comptable.

NOTE 28 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Impayés sur créances de leasing en début de période	26 203 266	24 758 245	24 758 245
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(29 325 183)	(27 300 780)	(26 203 266)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(8 575 802)	(6 873 548)	(6 873 548)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	8 989 780	7 813 154	8 575 802
- Plus ou moins values sur relocation	(259 243)	(192 375)	(359 672)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(7 021 420)	(6 631 293)	(6 631 293)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	7 829 795	6 561 185	7 021 420
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(3 789 703)	(3 343 515)	(3 343 515)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 108 804	3 643 563	3 789 703
- TVA collectées	31 063 212	27 325 830	57 579 072
- Loyers encaissés	196 332 627	169 920 800	351 200 918
- Intérêts de retard	880 792	908 701	1 906 038
- Créances virées en Pertes	(4 534)	(5 887)	(194 602)
- Remboursement des valeurs résiduelles	726 047	943 357	-
- Remboursements anticipés	6 663 782	5 938 482	14 397 907
- Produits sur Cessions anticipées	135 391	168 922	284 648
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>233 957 611</u>	<u>203 634 841</u>	<u>425 907 857</u>

NOTE 29 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	52 386 149	30 255 770	30 255 770
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(56 074 363)	(46 039 793)	(52 386 149)
- Fournisseurs, avances en début de période	(1 537 695)	(2 088 540)	(2 088 540)
- Fournisseurs, avances en fin de période	2 704 762	1 994 556	1 537 695
- Investissements pour financement de contrats de leasing	243 167 019	197 086 157	412 908 707
- TVA sur Investissements	33 676 004	27 974 159	57 497 636
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>	<u>274 321 876</u>	<u>209 182 309</u>	<u>447 725 119</u>

NOTE 30 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	(7 232)	(7 232)	(7 232)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	108 959	7 232	7 232
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(63 271)	(60 968)	(60 968)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	56 132	47 376	63 271
- Charges constatées d'avance en début de période	(184 993)	(787 149)	(787 149)
- Charges constatées d'avance en fin de période	545 692	533 053	184 993
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	1 118 411	1 083 886	1 083 886
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(928 394)	(1 092 786)	(1 118 411)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	(1 814)	(1 814)	(1 814)
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(174 359)	(62 338)	1 814
- Personnel, provisions pour CP en début de période	697 849	672 214	672 214
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(813 738)	(669 185)	(697 849)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	785 870	816 236	816 236
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(415 467)	(311 287)	(785 870)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	140 093	119 905	119 905
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(430 298)	(296 985)	(140 093)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	789 233	535 945	535 945
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(875 984)	(740 394)	(789 233)
- C.N.S.S en début de période	445 531	376 365	376 365
- C.N.S.S en fin de période	(942 961)	(648 821)	(445 531)
- Diverses Charges à payer en début de période	761 027	-	-
- Diverses Charges à payer en fin de période	(27 000)	(348 229)	(761 027)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	-	799 425	799 425
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(834 425)	-
- Prêts accordés au personnel au cours de la période	455 025	268 650	589 847
- Remboursements sur prêts au personnel	(228 764)	(196 320)	(468 629)
- Dépôts et cautionnements versés	83 917	-	-
- TVA, payées sur biens et services	528 972	419 517	787 668
- Charges de personnel	5 857 401	4 815 987	9 606 640
- Autres charges d'exploitation	2 679 360	2 633 358	5 210 781
- Impôts et taxes	(239 871)	(200 941)	(389 941)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	<u>9 719 326</u>	<u>6 870 275</u>	<u>14 402 477</u>

NOTE 31 : INTERETS PAYES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Frais d'émission d'emprunt	607 804	410 904	614 922
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	103 808	51 349	51 349
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(87 519)	(21 129)	(103 808)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	9 931 128	8 475 377	8 475 377
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(5 017 907)	(5 644 507)	(9 931 128)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	1 722 317	1 845 785	1 845 785
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(984 130)	(1 037 977)	(1 722 317)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	3 135 300	1 766 154	1 766 154
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(4 060 245)	(2 165 524)	(3 135 300)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	9 450	6 300	6 300
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	(104 475)	(99 225)	(9 450)
- Charges financières	21 367 002	17 902 676	37 861 837
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(298 337)	(262 797)	(564 688)
<u>Intérêts payés</u>	<u>26 324 196</u>	<u>21 227 386</u>	<u>35 155 033</u>

NOTE 32 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	3 048 652	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(624 619)	(935 930)	(3 048 652)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	24 728	21 224	21 224
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(34 592)	(22 698)	(24 728)
- TVA payées	-	2 100 460	2 100 463
- Impôts et taxes	239 871	200 941	389 941
- Impôts sur les bénéfices	1 730 717	1 846 249	5 454 341
<u>Impôts et taxes payés</u>	<u>4 384 757</u>	<u>3 210 246</u>	<u>4 892 590</u>

NOTE 33 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	1 207 544	1 387 261	1 387 261
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(5 162 015)	(4 453 746)	(1 207 544)
- Autres comptes débiteurs en début de période	550 020	499 744	499 744
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(464 053)	(560 674)	(550 020)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	(89)	(3 975)	(3 975)
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	(31 743)	(172 351)	89
- TLG en début de période	50 648	47 292	47 292
- TLG en fin de période	(62 882)	(50 648)	(50 648)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	48 277	39 073	39 073
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(237 742)	(37 579)	(48 277)
- Compte courant MLA en début de période	327 240	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	(327 240)	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents, contrats résiliés en début de période	23 174	23 174	23 174
- Compte Adhérents, contrats résiliés en fin de période	(23 174)	(23 174)	(23 174)
- Comptes d'attente en début de période	959 889	585 534	585 534
- Comptes d'attente en fin de période	(421 238)	(396 296)	(959 889)
- Placements en titres en début de période	173 767	282 342	282 342
- Placements en titres en fin de période	(690 178)	(452 685)	(173 767)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(1 274 072)	(1 055 207)	(1 055 207)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	1 396 737	1 149 642	1 274 072
- Produits des placements	6 313 298	6 226 257	8 513 715
- Plus values sur cession des titres d'investissement	-	(30 687)	(1 980 687)
- Autres produits d'exploitation	759 928	652 410	1 423 351
- Autres gains ordinaires	261 301	278 175	463 588
- Autres pertes ordinaires	(98)	-	(399 170)
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>3 377 299</u>	<u>3 933 882</u>	<u>8 086 876</u>

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	108 557	194 876	198 964
- Investissements en Immobilisations corporelles	481 517	293 741	510 407
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>590 074</u>	<u>488 617</u>	<u>709 371</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	42 399	20 625	44 003
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	361	17	53
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>42 760</u>	<u>20 642</u>	<u>44 056</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Titres de participation libérés au cours de la période	4 940 953	1 914 827	4 265 192
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	-	2 000 000	4 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(7 571 683)	(7 571 683)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	7 571 683	8 454 613
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>4 940 953</u>	<u>3 914 827</u>	<u>9 148 122</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	625 000	500 000	1 750 000
- Titres de participations cédés au cours de la période	81 800	69 213	8 869 213
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(782 653)	(459 668)	(459 668)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	782 653	322 653	782 653
- Plus values sur cession de titres de participations	-	30 687	1 980 687
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>706 800</u>	<u>462 885</u>	<u>12 922 885</u>

NOTE 38 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Dividendes et tantièmes	9 000 000	9 000 000	9 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	21 608	18 270	18 270
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(13 301)	(21 608)	(21 608)
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>9 008 307</u>	<u>8 996 662</u>	<u>8 996 662</u>

NOTE 39 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	<u>30-juin 2017</u>	<u>30-juin 2016</u>	<u>31-déc 2016</u>
- Banques	2 865 867	1 120 734	297 480
- Caisses	12 703	12 820	14 821
- Banques, découverts	(6 771 040)	(2 773 757)	(10 627 542)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>(3 892 470)</u>	<u>(1 640 202)</u>	<u>(10 315 241)</u>

NOTE 40 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 Août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.